



Charette avec Legault, mais pas immédiatement

J'aime



Publié le 5 Novembre 2011

Benoît Bilodeau

Coalition pour l'avenir du Québec

Alors que la Coalition pour l'avenir du Québec (CAQ) vient de demander officiellement au Directeur général des élections (DGE) à être enregistré comme parti politique, le député indépendant de Deux-Montagnes, Benoît Charette, a confirmé à L'ÉVEIL qu'il joindra éventuellement les rangs de la nouvelle formation comme député... mais pas immédiatement.

Sujets : [Coalition pour l'avenir du Québec](#) , [Assemblée nationale](#) , [DGE](#) , [Québec](#) , [Deux-Montagnes](#)

En entrevue téléphonique avec L'ÉVEIL, mercredi dernier, au lendemain de cette demande de la CAQ au DGE, M. Charette a aussi fait savoir qu'il complètera la présente session parlementaire à titre de député indépendant, et non associé à la CAQ. La session parlementaire doit se terminer le 9 décembre prochain. Il devrait cependant rejoindre la CAQ au début de l'année 2012.

Si son saut avec la Coalition pour l'avenir du Québec n'est un secret pour personne, M. Charette a indiqué que tout n'est qu'une question de délai. Dans l'immédiat, il a ainsi fait savoir qu'il sera «*certainement*» un militant du parti politique que dirigera l'ex-ministre péquiste François Legault. Pour ce qui est de cette date du 14 novembre, moment où la Coalition dévoilera son plan d'action, le député de Deux-Montagnes a fait savoir qu'il ne sera pas aux côtés de M. Legault à cette occasion.

En fait, M. Charette, qui n'a jamais caché être en accord avec les idées de son mentor politique, a affirmé ne pas vouloir devenir à tout prix le premier député de la CAQ. «*Il faut y aller par étape. Entre autres, voir si la Coalition sera reconnue comme un parti politique à l'Assemblée nationale. Actuellement, comme député indépendant, j'ai le droit d'un temps de parole, de déposer des pétitions, de participer aux commissions parlementaires. Même s'il a été élu sous la bannière de Québec solidaire, Amir Khadir est, dans les faits, reconnu comme député indépendant à l'Assemblée nationale*», a expliqué le député Charette qui ne voit pas d'obstacle à parler éventuellement au nom de la CAQ dans l'enceinte de l'Assemblée nationale.

Aussi, M. Charette estime que la CAQ se doit de former un «*caucus fort*» à l'Assemblée nationale, et qu'il ne veut pas être le seul député de la Coalition. Actuellement, outre MM. Charette et Khadir, huit autres députés ont le statut d'indépendant, dont certains pourraient, croit-on, être tentés de rejoindre les rangs de la Coalition.

Par ailleurs, M. Charette dit ne pas s'inquiéter outre mesure de cette demande de démission signée récemment par un collectif de 11 citoyens. «*À mes yeux, j'ai toujours représenté l'ensemble des citoyens de la circonscription de Deux-Montagnes, et pas seulement les militants du Parti québécois. Aussi, il est déplorable qu'aucun de ces citoyens qui demandent ma démission ne se soit présenté à l'une de mes huit rencontres de consultation, en septembre dernier. C'est un groupe très restreint, et non représentatif*», a rétorqué M. Charette. Celui-ci estime aussi avoir un appui «*très fort*» des électeurs qui, pour les deux tiers qui ont été interrogés lors d'un récent sondage, appuyaient sa décision d'avoir quitté le PQ. «*En fait, ce sont 13 % des répondants qui ont demandé ma démission, donc un faible pourcentage*», de préciser le député.

Rappelons que M. Charette a quitté le caucus du Parti québécois au mois de juin dernier parce qu'il était contre un référendum à brève échéance.